

Pour un projet régional de l'EAP

Le Snetap a revendiqué constamment un projet régional de l'enseignement agricole public et rappelé le DRAAF-SRFD à son devoir constitutionnel d'organisation du service public.

Lorsque le DRAAF entendait que nous cautionnions un projet basé sur une baisse annuelle de 3% des moyens, nous nous y sommes opposés et avons tenté de porter un projet de développement.

Pour un syndicalisme d'action !

Notre conception du syndicalisme est celle d'un syndicalisme d'action. Nous ne nous laissons pas intimider et nous astreignons à être cohérents et à ne jamais trahir nos mandants.

Ainsi, lorsqu'il a fallu mener des actions durant lesquelles les tensions avec le DRAAF ont été fortes (manifestation réunissant près de 300 personnes à Toulouse-Auzeville à l'occasion d'un CREA lors duquel le DRAAF devait rendre publique une liste de 15 classes susceptibles d'être fermées en 2007, occupation de la DRAAF, etc.), nous l'avons fait.

En 2009, nous fumes à l'origine d'une action de blocage des centres de corrections d'examen. Elle permit d'obtenir un moratoire sur les suppressions de postes... Nous avons boycotté des réunions, organisé des contre-CREA, etc. et cherché constamment à mobiliser l'ensemble de la communauté éducative, en lien avec les représentants des parents et des élèves et étudiants.

Notre liste pour les élections du 20 octobre 2011:

| | | | |
|----|-----|--------------------------------------|--|
| 1 | Mr | Gautié Olivier | LEGTA de Toulouse-Auzeville (31) |
| 2 | Mme | Verdier Sylvie | LEGTA de Vic-en-Bigorre (65) |
| 3 | Mr | Martin Olivier | LEGTA de Villefranche de Rouergue (12) |
| 4 | Mme | Couffin Nicole | CFPPA de St-Affrique (12) |
| 5 | Mr | Bretos Laurent | LEGTA d'Auch - Beaulieu-Lavacant (32) |
| 6 | Mme | Fanjeau Sylvie | LEGTA de Pamiers (09) |
| 7 | Mr | Aussenac Jérôme | LEGTA d'Ondes (31) |
| 8 | Mme | Lorrai Corine | EPL du Tarn-et-Garonne - LPA de Moissac (82) |
| 9 | Mr | Lavielle Charles-Henri | CFAAH de Toulouse-Auzeville (31) |
| 10 | Mme | Boyals Martine | LEGTA de St-Affrique (12) |
| 11 | Mr | Marceau Thibault | LEGTA de Vic-en-Bigorre (65) |
| 12 | Mme | Baïtiche Nadia | LEGTA d'Auch - Beaulieu-Lavacant (32) |
| 13 | Mr | Bétirac Georges | CFPPA de Pamiers (09) |
| 14 | Mme | Attia Céline | CFPPA d'Ondes (31) |
| 15 | Mr | Leroux Arnaud | LEGTA de Toulouse-Auzeville (31) |
| 16 | Mme | Glon Martine | EPL du Tarn - CFAAH du Tarn (81) |
| 17 | Mr | Fretigny Olivier | EPL de Mirande-Riscle - LPA de Riscle (32) |
| 18 | Mme | Lebreaud-Faure Boutet Marie-Delphine | LPA de Cahors (46) |
| 19 | Mr | Rousval Vincent | EPL du Tarn - LEGTA d'Albi-Fonlabour (81) |
| 20 | Mme | Bieysse Maryline | EPL du Tarn-et-Garonne - LEGTA de Montauban (82) |



Le service public,
on l'aime, on le défend



Contact snetap Midi-Pyrénées:

olivier.gautie@educagri.fr

Plein les bottes!!

2006-2011 :

Nous avons défendu pied à pied l'enseignement agricole public !

En 2006, lors de la précédente consultation générale des personnels, le SNETAP-FSU a déjà reçu votre confiance !

Le SNETAP-FSU est ainsi la première organisation représentative des personnels de l'enseignement agricole public en France et en Midi-Pyrénées (7 représentant-e-s sur 10 dans la région).

C'est la seule organisation syndicale multicatégorielle présente dans tous les EPL de la région. Forts de cette légitimité, les représentant-e-s SNETAP-FSU n'ont cessé de défendre le service public d'éducation contre lequel se sont multipliées les attaques du gouvernement, de la DGER et de la DRAAF.

A tous les niveaux, nous nous impliquons pour la défense des statuts de tous les personnels, pour l'amélioration des conditions de travail, notamment dans les CFA et CFPPA (revendication d'un protocole régional), pour l'amélioration de la qualité de la formation en exigeant le respect des référentiels, pour la défense, le maintien et l'amélioration des dotations en personnels.

Notre détermination demeure intacte malgré la baisse de moyens que nous subissons :

dorénavant 55% des élèves scolarisés dans l'EA en Midi-Pyrénées (35% en France), contre 57% il y a 5 ans, le sont dans l'enseignement agricole public. Ce recul du service public est inacceptable !

Nous, SNETAP-FSU, nous battons pour que le service public d'enseignement redevienne une priorité!

Le 20 octobre, tous les personnels, sauf les agents régionaux des lycées (ce que nous contestons), sont appelés à renouveler les comités techniques régionaux.

Si comme nous, vous refusez ce démantèlement du service public d'éducation agricole,

votez pour la liste FSU
(Snetap et Snep) .

snetap
FSU



La défense du service public d'éducation : une priorité !

Depuis 2006, nous avons sans relâche, en bataillant pied à pied lors des réunions des CTPR et des CREA, défendu tous les établissements publics de notre région, parfois contre le DRAAF qui affirmait qu'il y avait trop de lycées ou que les « petits » lycées n'avaient plus leur place dans le dispositif. La réussite du lycée de Riscle, qui augmente ses effectifs et qui s'affirme comme le pôle viticole de la région, est là pour démontrer que l'EAP peut se développer dans tous les départements en lien avec son territoire et répondre aux besoins de formation des jeunes.

Autre exemple : lorsque nous nous opposons au projet des deux lycées privés de St-Affrique (EN et EA) qui souhaitaient ouvrir en commun une 2nde GT et une filière STAV, nous défendions l'idée que si ce projet devait voir le jour, ce devait être au lycée agricole public de La Cazotte. C'est chose faite depuis la rentrée 2010. Et avec quel succès !

Fusions d'EPL : c'est toujours non !

Le Snetap s'est opposé aux fusions d'établissements en Aveyron, en Tarn-et-Garonne et dans le Tarn. Si la fusion n'a pas eu lieu en Aveyron, les deux autres projets ont abouti en janvier 2010.

A celles et ceux qui, tels les Sirènes, chantaient les vertus des fusions (« la fusion ne sera que juridique »), nous opposions l'idée que la fusion n'améliore en rien le service rendu aux jeunes, que, sous prétexte de mutualisation, l'administration entendait bien faire des économies de postes. Les collègues de Lavaur s'en sont hélas aperçu à leurs dépens en constatant que le poste de directeur d'exploitation était supprimé !

Les personnels n'ont absolument rien à gagner aux fusions d'EPL qui ne visent qu'à faire des économies d'échelle sur le dos des agents et des usagers, en particulier les personnels administratifs, et à mutualiser la pénurie en augmentant la charge de travail et en multipliant les compléments de service. Tout discours qui prétendrait le contraire est un tissu de mensonges destiné à tromper son monde.

« Dialogue social » en Midi-Pyrénées ? Quel dialogue ? Vous avez dit social ?

Il est des mots en vogue mais à sens caché. Prenez « dialogue ». Il pourrait s'agir d'écoute, de réponses aux interrogations, d'échanges... Prenez « dialogue social ». On peut imaginer un échange d'informations, d'idées sur un sujet qui nous occupe : l'Enseignement Agricole Public avec une inter-syndicale - dont le SNETAP-FSU est à l'initiative et qu'il fait vivre - et l'administration régionale.

Prenez « dialogue social en Midi-Pyrénées ». On peut rêver à un PREA Public où tous les acteurs -agents, élèves, parents, éluEs...- seraient invités à construire un projet qui permettrait le rayonnement du service public d'enseignement. On peut rêver un monde où le DRAAF-SRFD fourniraient aux organisations syndicales (comme aux autres acteurs) les informations nécessaires pour préparer la rentrée. Ben, non !

L'Administration fait sa petite cuisine entre ami-E-s. On prépare un PREA P(ublic ?) en privé. Et puis, on fait une petite sauterie, en fin d'année, pour faire semblant. Et là, on s'étonne de ne pas entendre le SNETAP sur le sujet. Etrange, non ?

Prenez « partenaires sociaux ». Le SNETAP-FSU était très largement majoritaire dans les élections professionnelles de 2006. En Midi-Pyrénées : 7 représentants SNETAP au CTPR, 1 CGT, 1 FO, 1 CFDT (jamais vu-E). En face les représentants de l'Administration qui votent comme un seul homme. C'est la consigne ! Les représentants du SNETAP ont toujours été présents et assuré leur fonction, refusé les fusions (qui se sont révélées toxiques pour les personnels et les usagers), les fermetures de classes. Mais voilà, la parité a toujours été empêchée par l'absence de la CFDT.

« Partenaires » devrait signifier « des organisations avec lesquelles l'Administration fait équipe pour aller dans la même direction : le rayonnement du service public, le dialogue... » Et voilà, la boucle est bouclée. Alors « partenaires » ? Dans ce cas, certainement pas.

Ils veulent réduire le service public d'enseignement agricole à sa portion congrue, nous voulons son développement !

Prise en compte des situations de souffrance au travail : c'est pas gagné !

Il en aura fallu des efforts du SNETAP pour que fonctionne le Comité Hygiène et Sécurité en Midi-Pyrénées. L'accouchement de la cellule de veille et d'alerte des situations de souffrance au travail se fait aux forceps. Et

pourtant... Depuis plusieurs années, nous alertons la direction régionale, la DGER sur la situation de collègues en grande souffrance au travail. Des précaires, des agents en CDI, des fonctionnaires..., enseignants, administratifs, ingénieurs... A plusieurs reprises le SNETAP a demandé un bilan des arrêts de travail dans notre région, des inspections ont été diligentées pointant des anomalies de fonctionnement très graves. La presse a été alertée. Pourtant, la situation de nos collègues, dont certains sont en arrêt de travail, de grave maladie, d'accident du travail, depuis plusieurs années, a du mal à déboucher sur un règlement.

Cela suffit ! Les agents du service public ont tous droit à la même protection. Le SNETAP Midi-Pyrénées continuera à se battre pour le règlement de la situation de nos collègues et contre l'arbitraire, le laissez-faire de l'Administration.

4ème et 3ème de l'enseignement agricole : tous dans le privé ? NON !

Les 4ème et 3ème de l'EA deviennent une monnaie d'échange, voire une variable d'ajustement. « On vous ouvre un CAPA si vous acceptez la fermeture d'une 4ème, d'une 3ème ». Où vont les élèves ?

Dans le privé temps plein mais surtout dans les MFR. Nos équipes ont pourtant prouvé l'efficacité du travail fait avec ces élèves qui ont, à un moment de leur scolarité, connu l'échec. Que devient alors la mission d'insertion scolaire et sociale que fixent les lois d'orientation agricole ?

La DGER et la DRAAF tentent de noyer le poisson en amalgamant enseignement public et enseignement privé. Les représentants du SNETAP continueront à s'opposer à la disparition de ces classes au profit du privé.

snetap
FSU.